



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipements

Question écrite n° 75567

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la technique d'exploration digestive. Suite à l'actualité, selon laquelle deux cent trente-six patients lyonnais ayant subi des examens d'endoscopie, lors de ces trois derniers mois, risquent d'être infectés en raison d'une défaillance d'un appareil de désinfection, il serait, donc, temps d'envisager d'autres techniques existantes. Un nouveau procédé d'exploration digestive par vidéo est commercialisé, depuis quelques mois, en France. Il s'agit d'une capsule vidéo de la taille d'un gros cachet d'aspirine qui, une fois ingérée par le patient, enregistre des images tout au long de son trajet dans le système digestif avant d'être éliminé sous 48 heures par les voies naturelles. C'est un procédé très efficace pour dépister des lésions hémorragiques se situant dans des parties quasiment inaccessibles par la méthode traditionnelle de l'endoscopie, ainsi 70 % des lésions vasculaires ou tumeurs pourraient être révélées. Estimant que la généralisation de ce produit serait très favorable à tous, il souhaiterait qu'il lui fasse part, quant à lui, de son sentiment sur cette innovation.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75567

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2079